

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°01/2024

OBJET : CONSTRUCTION DE LA HALLE BOULISTE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, MINGORANCE Anita.

Absent : LAFOND Florian.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal du résultat de la consultation concernant la construction d'une halle bouliste.

Le rapport d'analyse des offres, établi par le M. Florent PATOIS, architecte selon les critères définis dans le règlement de consultation (60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix), fait apparaître le bon rapport qualité-prix des offres suivantes :

	Lots	Entreprises	Montant HT
1	VRD	ROFFAT TP	85 373,25 €
2	Gros œuvre	SAVEL Maçonnerie	149 924,51 €
3	Charpente ossature couverture	AJS couverture zinguerie	235 696,19 €
4	Etanchéité	EGGE26	8 948,34 €
5	Menuiseries extérieures alu	PLASTALVER	17 429,00 €
6	Menuiseries intérieures bois	CHAUTANT	16 903,60 €
8	Revêtement de sols faïences	CARROT	8 807,20 €
9	Serrurerie	ECPM	19 563,50 €
10	Electricité	MARGIRIER	32 483,24 €
11	Plomberie, chauffage, ventilation	SALLEE	37 825,83 €

Une seule offre a été reçue pour le lot 7 : Cloisons, plafonds, peinture. Celle-ci ne comportant pas de mémoire technique n'est pas conforme.

M. le Maire propose donc de lancer une nouvelle consultation pour ce lot uniquement.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, avec 24 voix pour et 1 abstention :

- Décide d'attribuer les marchés pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 et 11 aux entreprises désignées ci-dessus,
- Décide de lancer une nouvelle consultation pour le lot 7 - Cloisons, plafonds, peinture,
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché à intervenir.
- Dit que les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 23/01/2024
Reçu en préfecture le 23/01/2024
Publié le 23/01/2024
ID : 026-200056547-20240122-DE_2024_01-DE

